

1321_CPAM_ANDREZIEUX



Cahier des clauses techniques particulières
Lot 3 – AMENAGEMENTS INTERIEURS
DCE 01 du 17/04/2026

DCE

Sommaire

Lot 03 AMENAGEMENTS INTERIEURS	2
3.0 –	2
3.1 – Plâtrerie	2
3.1.1 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre : isolant 120mm, ép totale : 140 mm environ	2
3.1.2 – Cloisons 98/62	3
3.1.3 – Gaines techniques	4
3.2 – Faux plafonds	5
3.2.1 – Isolation 200 mm	5
3.2.2 – Isolation 400 mm	5
3.2.3 – Faux plafond en dalle 600 x 600	6
3.2.4 – Faux plafond en dalle 600 x 600 hydrofuge	7
3.3 – Menuiseries intérieures - Mobilier	7
3.3.1 – Porte automatique intérieure	7
3.3.2 – Portes de placard 0.73 x 2.012 m	8
3.3.3 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m avec occulus	9
3.3.4 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m CF 1/2h	10
3.3.5 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m	11
3.3.6 – Châssis fixe vitrés	12
3.3.6.1 – Dimensions : 0.4 x 1.36 m	13
3.3.6.2 – Dimensions : 0.52 x 2.15 m	13
3.3.6.3 – Dimensions : 1.05 x 2.04 m	13
3.3.6.4 – Dimensions : 0.95 x 2.04m, compris poteaux bois du SAS	13
3.3.7 – Plan de travail, meubles bas et hauts de la kitchenette	13
3.3.8 – Plan de travail	14
3.3.9 – Clin bois	14
3.3.10 – Plinthe bois	15
3.3.11 – Poignée allongée pour accessibilité PMR	16
3.3.12 – Organigramme des clés et sujétions de serrures	16
3.3.13 – Store intérieur	16

Lot 03 | AMENAGEMENTS INTERIEURS

3.0 –

3.1 – Plâtrerie

3.1.1 – Contre cloisons avec montants et plaques de plâtre : isolant 120mm, ép totale : 140 mm environ

Localisation : Selon plan d'aménagements

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41 P1.1](#) :

- mise en place des appuis intermédiaires ;
- mise en place des ossatures métalliques, y compris les rails et tous accessoires complémentaires (chevêtres, renforts, etc.) ;
- mise en place du pare vapeur et de l'isolant éventuel ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des contre-cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#) .

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de contre-cloisons, les portées entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#) . pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de fourrures, de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces profilés.

Note à l'attention du prescripteur : Les portées maximales entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales des contre- cloisons indiquées dans les descriptifs ci- après correspondent aux montages standard du DTU. Elles sont issues : ☐ du tableau 15 « Distance maximale entre appuis (BA13 – BA15 et BA18 largeur 1 200 mm – parement simple ou double » de l'article [6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles »](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 16 « Distance maximale entre appuis (BA18 - BA25 largeur 900 mm - parement simple ou double » de l' [article 6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 17 de l' [article 6.4.2 Cas des contre- cloisons sur ossature métallique constituées de fourrures avec appuis intermédiaires clipsés »](#) du DTU 25.41 P1.1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l' [annexe E](#) de ce DTU en fonction des inerties des profilés retenus dans les tableaux 15, 16 et 17 du DTU 25.41 P1.1. D'autres valeurs de portées entre appuis et/ ou de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. L'étanchéité à la vapeur de la paroi peut nécessiter, pour certaines configurations (cf. DTA ou Avis Techniques), la mise en place d'une membrane pare-vapeur ainsi que les accessoires associés (adhésifs, mastics, etc.), conformes à la description du [NF DTU 25.41 P1-2](#) et [NF DTU 45.10 P1-2](#)). Lorsqu'un système d'étanchéité à l'air est prescrit, il convient de référer aux DTA et avis techniques

correspondants. Les résistances au feu des contre-cloisons seules et celui des ensembles contre-cloisons et parois dépendent des montages et des configurations (sens du feu, type de paroi doublée, etc.). Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants. Les contre-cloisons contribuent à l'amélioration des isolements acoustiques des parois. Les performances varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre, de la nature et de l'épaisseur de l'isolant et des montages. Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants.

Contre-cloisons sur ossature métallique constituée de montants simples ou doubles toute hauteur

Contre-cloisons avec montants adapté et parement 1 BA18

- nombre et épaisseur des plaques de parement : 1 x 18 ;
- type de plaque : BA18 très haute dureté ; hydrofuge dans les locaux humides
- pare vapeur et membrane d'étanchéité à l'air ;
- type d'isolant : laine minérale ;
- isolation thermique : résistance thermique de l'isolant : 3.75 m² K/W , épaisseur 12cm

3.1.2 – Cloisons 98/62

Localisation : Selon plan d'aménagements

Fourniture et pose selon les prescriptions du fabricant de cloisons droites 98/62 comprenant une ossature métallique intérieure en acier galvanisé (rails et raidisseurs selon besoins) avec interposition d'une laine minérale et deux parements constitués chacun d'une plaque de plâtre d'épaisseur minimum 18 mm très haute résistance. L'ensemble sera adapté grande hauteur (jusqu'à 5m60) et le titulaire devra la fourniture du PV CF1h.

Affaiblissement acoustique minimal 45 dB.

Type d'ossature, répartition des montants selon hauteur. Fixation des rails des cloisons au sol et à la charpente. Les cloisons seront de toute hauteur.

Les plaques seront de type hydrofuge, dans les locaux humides (sanitaires et parties de murs recevant des points d'eau). L'entrepreneur devra alors la mise en oeuvre d'un joint étanche en pied de cloison pour s'opposer au passage de l'eau (avec soit 2 cordons mastic, soit une bande mousse imprégnée comprimée). Cette prestation comprend également la mise en œuvre d'une bande de renfort pour permettre le collage direct de faïences sur ces cloisons, mise en oeuvre selon les prescriptions du fabricant. Enfin, il sera dû au présent article les inserts spécifiques à l'intérieur des cloisons, permettant de fixer correctement les consoles de lavabos ou autres appareils techniques suspendus suivant besoin du lot CVC.

Revêtements de finition prévus : peinture acrylique (lot PEINTURE) ou faïence (lot

CARRELAGE).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de découpe, d'intégration de blocs portes et châssis, d'accessoires, de calfeutrements CF et phoniques et de finition. Le tout pour un parfait achèvement.

3.1.3 – Gaines techniques

Localisation : Selon plan d'aménagements

Mise en œuvre conformément aux prescriptions du [NF DTU 25.41 P1.1](#) :

- mise en place des appuis intermédiaires ;
- mise en place des ossatures métalliques, y compris les rails et tous accessoires complémentaires (chevêtres, renforts, etc.) ;
- mise en place du pare vapeur et de l'isolant éventuel ;
- mise en place des plaques vissées sur l'ossature .

Finition des contre-cloisons comme suit :

- ragréage des joints et calfeutrements avec un enduit préconisé par le fabricant et ratissage général .

À tous les angles saillants, mise en place d'une protection de l'arête par une bande spéciale armée ou par une cornière métallique ou PVC perforée, conformément aux dispositions du [NF DTU 25.41 P1-1](#) .

L'entrepreneur veillera à respecter impérativement, pour chaque type de contre-cloisons, les portées entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales préconisées par le [NF DTU 25.41 P1-1](#) . pour les ossatures visées par ce DTU (ou bien celles préconisées par le fabricant pour des ossatures présentant d'autres caractéristiques) en fonction de la présence de fourrures, de montants simples ou doubles, de leur inertie et de l'entraxe de ces profilés.

Note à l'attention du prescripteur : Les portées maximales entre appuis intermédiaires et les hauteurs maximales des contre-cloisons indiquées dans les descriptifs ci-après correspondent aux montages standard du DTU. Elles sont issues : ☐ du tableau 15 « Distance maximale entre appuis (BA13 – BA15 et BA18 largeur 1 200 mm – parement simple ou double » de l'article [6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles »](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 16 « Distance maximale entre appuis (BA18 - BA25 largeur 900 mm - parement simple ou double » de l' [article 6.4.1 «Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de montants simples ou doubles](#) du DTU 25.41 P1.1 ☐ du tableau 17 de l' [article 6.4.2 Cas des contre-cloisons sur ossature métallique constituées de fourrures avec appuis intermédiaires clipsés »](#) du DTU 25.41 P1.1. Elles sont calculées conformément aux dispositions de l' [annexe E](#) de ce DTU en fonction des inerties des profilés retenus dans les tableaux 15, 16 et 17 du DTU 25.41 P1.1. D'autres valeurs de portées entre appuis et/ou de hauteurs peuvent être proposées par les fabricants pour d'autres inerties de profilés ou encore pour des montages spécifiques. L'étanchéité à la vapeur de la paroi peut nécessiter, pour certaines configurations (cf. DTA ou Avis Techniques), la mise en place d'une membrane pare-vapeur ainsi que les accessoires associés (adhésifs, mastics, etc.), conformes à la description du [NF DTU 25.41 P1-2](#) et [NF DTU 45.10 P1-2](#)). Lorsqu'un système d'étanchéité à l'air est prescrit, il convient de référer aux DTA et avis techniques correspondants. Les résistances au feu des contre-cloisons seules et celui des ensembles contre-cloisons et parois dépendent des montages et des configurations

(sens du feu, type de paroi doublée, etc.). Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants. Les contre-cloisons contribuent à l'amélioration des isolements acoustiques des parois. Les performances varient en fonction des caractéristiques des plaques de plâtre, de la nature et de l'épaisseur de l'isolant et des montages. Pour la détermination des performances, il convient de se référer aux procès-verbaux d'essais mis à disposition par les fabricants.

Contre-cloisons sur ossature métallique constituée de montants simples ou doubles toute hauteur

Contre-cloisons avec montants adapté et parement 1 BA18

- nombre et épaisseur des plaques de parement : 1 x 18 ;
- type de plaque : BA18 très haute dureté ; hydrofuge dans les locaux humides
- pare vapeur et membrane d'étanchéité à l'air ;
- type d'isolant : laine minérale ;
- isolation thermique : résistance thermique de l'isolant : 3.75 m² K/W , épaisseur 12cm

3.2 – Faux plafonds

3.2.1 – Isolation 200 mm

Localisation : Selon plan de coupe EE

- Isolation par panneaux rigides ou semi-rigides, posée en plafond ;
- fixation selon le cas par collage ou par fixation mécanique selon prescriptions du fabricant ;
- selon spécifications ci-après .

Panneaux en laine de verre revêtus une face d'un voile de verre

- classement : M1 ;
- application en une couche, pose et fixation sur ossature apparente selon prescriptions du fabricant ;
- épaisseur : 200 mm ,
- coefficient $\lambda = 0.04 \text{ W/m}^\circ\text{C}$

3.2.2 – Isolation 400 mm

Localisation : Selon plan de coupe EE

- Isolation par panneaux rigides ou semi-rigides, posée en plafond ;
- fixation selon le cas par collage ou par fixation mécanique selon prescriptions du fabricant ;
- selon spécifications ci-après .

Panneaux en laine de verre revêtus une face d'un voile de verre

- classement : M1 ;
- application en une couche, pose et fixation sur ossature apparente selon prescriptions du fabricant ;
- épaisseur : 400 mm ,
- coefficient $\lambda = 0.04 \text{ W/m}^\circ\text{C}$

3.2.3 – Faux plafond en dalle 600 x 600

Localisation : Back office, Box fermés 1 et 2, Dégagement, Espace libre service, SAS, Selon plan faux-plafond

Plafond suspendu composé de dalles en laine de roche

- Fourniture et pose de plafonds suspendus en laine de roche de forte densité y compris réservations indiquées sur les plans ;
- mise en œuvre du plafond conforme à la norme au [NF DTU 58.1](#) ;
- ossature semi apparente ;
- système d'installation : sur rails et suspentes ;
- hauteur du plénum : 80cm maximum ;
- dimensions des dalles : 600 x 600 x 20 mm ;
- bords des dalles : feuillurées. ;
- finition face apparente : lisse ;
- couleur : 9016 (RAL) ;
- traitement antifongique et antibactérien ;
- la laine minérale associée sera sans pare-vapeur ;
- réaction au feu : A2-s1d0 ;
- absorption acoustique (selon la norme ISO 354 / ISO 11654) : $\alpha_w = 0.9$ à 500 Hz, 1.0 à 1000 Hz ;
- isolation phonique latérale minimum : 22 dB ;
- marquage CE ;

Spécifications de mise en œuvre

La mise en œuvre sera exécutée conformément au [NF DTU 58.1](#) selon les spécifications suivantes.

Fixation des suspentes

La fixation des suspentes dépendra de la nature des supports et de la charge appliquée.

Elle devra respecter les exigences de la norme [NF EN 13964](#) .

- Fixation sur supports en béton plein devant supporter des efforts. Les chevilles, type expansion et les clous pistoscellés avec pré perçage, sont seuls admis pour supporter des efforts à l'arrachement. La cheville est déterminée en fonction des charges et sera qualifiée pour béton fissuré. Les clous pistoscellés sont admis lorsqu'ils bénéficient d'un Avis Technique ou d'un Agrément Technique Européen et d'un Document Technique d'Application ou leur équivalent. Il n'y aura pas de fixations par pistoscellement dans certains supports tels que plancher précontraint et

- plancher chauffant .
- Fixation sur supports en corps creux. La fixation sera réalisée à barrettes ou pitons type bascule et autres dispositifs ayant satisfait à un essai en condition réelle .

3.2.4 – Faux plafond en dalle 600 x 600 hydrofuge

Localisation : Sanitaire PMR, Local ménage

Fourniture et pose d'un faux plafond constitué d'une structure en acier galvanisé et de dalles 600x600 spécifiques pour locaux humides. Le plafond sera du type semi encastré, de couleur blanche, composé d'un substrat minéral à faible bio persistance et non nocif conformément à la directive 97/69/CE, d'épaisseur 15mm.

Classement au feu M1. Calepinages et teintes des éléments au choix du maître d'œuvre.

Le coefficient alpha sabine du faux plafond sera au minimum de 0,70 à 500 Hz.

La prestation comprend toutes les sujétions de réglages, le traitement des abouts éventuels, les trappes, renforcements et percements nécessaires aux autres corps d'état, en particulier pour la pose des luminaires, la ventilation (bouches de soufflage et reprise)... Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 58.1.

3.3 – Menuiseries intérieures - Mobilier

3.3.1 – Porte automatique intérieure

Localisation : SAS

Fourniture et pose selon les strictes prescriptions du fabricant de portes automatiques coulissantes piétonnes en verre à deux vantaux ouverture bilatérale et 4 vantaux vitrés fixes.

Largeur de passage minimale de 2UP. Hauteur de passage environ 2.04m.

Ensembles constitués de panneaux vitrés (vitrages de sécurité feuilletés 55.2 pour protection des personnes en cas de choc) fixés dans un cadre en structure métallique en aluminium laqué sans traverse intermédiaire réalisé à partir de profilés 32mm avec joint d'étanchéité néoprène à chicane avec dispositifs anti-pincement. Joint balai à prévoir en pied de panneau intérieur. Revêtement stratifié imitation bois d'habillage des profilés aluminium des dormants et vantaux. Coloris au choix de l'architecte dans la gamme du fabricant.

Entraînement des vantaux coulissants suspendus par un moteur brushless et une courroie dentée. Puissance du groupe moteur calculée en fonction des poids des vantaux et des efforts dynamiques. Dimensionnement des éléments de structure en fonction des poids des vantaux et des efforts dynamiques et contraintes de déformation.

Système de guidage silencieux avec galets de roulement en polyamide montés sur roulement à billes avec contre-appuis réglables. Caisson coffre d'habillage et de finition autour du dispositif d'entraînement en tôle d'aluminium laqué (teinte au choix de l'architecte).

La motorisation est commandée par une unité électronique programmable permettant de contrôler les paramètres suivants :

- vitesses d'ouverture (usuelle de 30 à 80cm/sec. par vantail) et de fermeture (usuelle de 20 à 50cm/ sec. par vantail) avec capacité potentielle de 160 cm/ sec en vitesse

maximum,

- largeur d'ouverture de 20cm en 20cm à ouverture totale,
- fonction de temporisation maintien en position d'ouverture de 0 à 10 sec,
- plages horaires programmables pour le fonctionnement des portes (mode verrouillé en période de non-occupation des locaux),
- seuil spécifique en aluminium pour accès handicapé.

Autres caractéristiques du système et équipements :

- kit batteries de sécurité
- système anti panique à énergie intrinsèque conforme CO48. Boitier DM vert pour déverrouillage.
- verrouillage bi-stable monopène électromagnétique
- dispositif électronique d'inversion du sens de marche agissant si un obstacle heurte la porte dans un sens ou dans l'autre,
- commande extérieure d'ouverture sur de porte sur radar et basculable sur contrôle d'accès lors de du verrouillage de la porte,
- unités intérieure et extérieure de détection des mouvements (radars),
- cellules photoélectriques intérieure et extérieure de détection des passages,
- panneau de commandes (implantation centralisée pour l'ensemble des portes à voir en phase chantier).

Compris toute sujétions de mise en œuvre, de fixations, d'habillages de finition, de joints de calfeutrement et d'étanchéité à l'eau et à l'air, de raccordements électriques, d'essais de fonctionnement, le tout pour un parfait achèvement des installations. Se reporter aux DTU. Porte conforme aux normes CE et EN 16005.

3.3.2 – Portes de placard 0.73 x 2.012 m

Localisation : Back office

Fourniture et pose dans cloisons en plaques de plâtre ou dans un doublage en plaque de plâtre d'une porte de placard technique avec les caractéristiques suivantes :

- finition prépeinte à peindre,
- âme pleine en panneau de particules agglomérées de faible densité,
- huisseries bois prépeint à peindre (lot PEINTURE) adaptées à l'épaisseur de cloison (exigence non forcément représentée en plan),
- double vantaux.

Equipements :

- béquilles et rosette en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant), seulement coté extérieur

La prestation comprendra aussi la fourniture et la pose d'étagères en bois dans les différents placards du projet (sauf placard TGBT).

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, de réglage, de calfeutrement et de finition. Le tout pour un parfait achèvement. Se reporter au DTU 36.1.

3.3.3 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m avec occulus

Localisation : Dégagement

Portes intérieures isoplanes à âme pleine

- Portes à un ou deux vantaux ouvrants, avec occulus
- vantail à âme pleine, bâti en bois exotique avec alaises en rives, à revêtement deux faces en panneaux de fibres de bois dur ;
- épaisseur : 40 mm ;
- finition des parements selon le cas :
 - lamifié ou stratifié « bois », essence dans la gamme du fabricant ,

Porte de dimensions : 900 x 2100 mm

- Finition :
 - stratifié bois ou autre
- Oculus de dimensions : 650 x 550 mm

Huisseries et bâtis bois de type courant

Fourniture et pose des bâtis, huisseries et organes de fixations y compris ferrage, empennage, calfeutrement, calage et réglage. L'entrepreneur devra adapter les éléments en fonction des caractéristiques de la porte et du support.

Pour répondre aux objectifs fixés par la réglementation relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, toutes les précautions et les recommandations de mise en œuvre devront être prises en compte afin de respecter les dispositions suivantes au regard des vantaux de portes :

- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)

Bâti bois sur plaques de plâtre à recouvrement

Dans cloison d'épaisseur finie : 100 mm

Pour portes de dimensions : 900 x 2100 mm à chant droit

- Essence / type de bois : exotique ;
- Vitrage feuilleté
- finition : stratifiée

Equipements de porte :

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- anti pince doigts (selon nomenclature)
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur
- plaques de propreté (selon nomenclature)

3.3.4 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m CF 1/2h

Localisation : Local ménage

Blocs-portes coupe feu en bois intérieur

A. Performances

- feu : EI30 ;

B. Huisserie et fixations

- Bâti bois, sur mur / cloison de type cloisons en plaques de plâtre sur ossatures métalliques , d'épaisseur finie de 100 mm ;

C. Vantail

- Dimensions 930x2100x 45mm ;
- nombre : 1 vantail :
- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)
- cadre :
 - autre : bois exotique;
- ame :
 - ame pleine ,
 - coupe-feu (PV feu à fournir),
- parement :
 - autre : stratifié ;
- finition :
 - revêtement stratifié ,
- chants :
 - feuilluré ;
- bas de porte :
 - rainure basse pour joint balai ,

D. Articulation

- entaillage et paumelles de 130 avec pion anti-dégondage ;

E. Joints

- joint intumescent sur le vantail .

F. Serrure

- Mortaise, têtière, trou de béquille, trou de cylindres, trou de garnitures entraxe de mm ;
- serrure mécanique de sûreté 1 point axe ;

G. Quincaillerie

- Ferme-porte :
 - à coulisse ,
- - à émission ,
- - encastré (ouverture de) ,

H. Autres équipements

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- Plaque de propreté
- ferme porte à glissière anti-vandalisme,
- bouton moleté côté intérieur

3.3.5 – Porte intérieure 0.93 x 2.012 m

Localisation : Box fermé 1,Box fermé 2,Sanitaire PMR

Portes intérieures isoplanes à âme pleine

- Portes à un ou deux vantaux ouvrants
- vantail à âme pleine, bâti en bois exotique avec alaises en rives, à revêtement deux faces en panneaux de fibres de bois dur ;
- épaisseur : 40 mm ;

- finition des parements selon le cas :
 - lamifié ou stratifié « bois », essence dans la gamme du fabricant ,

Porte de dimensions : 900 x 2100 mm

- Finition :
 - stratifié bois ou autre

Huisseries et bâtis bois de type courant

Fourniture et pose des bâtis, huisseries et organes de fixations y compris ferrage, empennage, calfeutrement, calage et réglage. L'entrepreneur devra adapter les éléments en fonction des caractéristiques de la porte et du support.

Pour répondre aux objectifs fixés par la réglementation relative à l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, toutes les précautions et les recommandations de mise en œuvre devront être prises en compte afin de respecter les dispositions suivantes au regard des vantaux de portes :

- porte d'accès des locaux accueillant moins de 100 personnes au sein d'un ERP :
 - réhabilitation : largeur minimale de 80 cm (largeur de passage utile minimale de 77 cm). En amélioration de la réglementation, il est demandé des portes de largeur de passage 90cm dès que possible (voir nomenclature des menuiseries)

Bâti bois sur plaques de plâtre à recouvrement

Dans cloison d'épaisseur finie : 100 mm

Pour portes de dimensions : 900 x 2100 mm à chant droit

- Essence / type de bois : exotique ;
- Vitrage feuilleté
- finition : stratifiée

Equipements de porte :

- béquilles et plaque en demi-lune en acier inoxydable (finition au choix du maître d'œuvre dans le catalogue du fabricant)
- butoir au sol ou sur mur (implantation à voir en phase chantier),
- anti pince doigts (selon nomenclature)
- serrure de sûreté type canon européen (intégrable à l'organigramme du présent lot),
- bouton moleté côté intérieur
- plaques de propreté (selon nomenclature)

3.3.6 – Châssis fixe vitrés

Localisation : Selon plan d'aménagements

Fourniture et pose dans cloison, de châssis fixe en bois comprenant verre trempé feuilleté.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre, d'habillages, de fixations, d'accessoires, de calfeutrements et de finition. Se reporter aux DTU en vigueur. Epaisseurs des vitrages à identique à l'épaisseur de la cloison support.

3.3.6.1 – Dimensions : 0.4 x 1.36 m

Localisation : Box fermés 1 et 2

3.3.6.2 – Dimensions : 0.52 x 2.15 m

Localisation : SAS

3.3.6.3 – Dimensions : 1.05 x 2.04 m

Localisation : Box fermé 1, Box fermé 2

3.3.6.4 – Dimensions : 0.95 x 2.04m, compris poteaux bois du SAS

Localisation : SAS

3.3.7 – Plan de travail, meubles bas et hauts de la kitchenette

Localisation : Selon plan d'aménagements

Fourniture et pose de mobilier, comprenant un plan de travail et des meubles bas. L'entrepreneur du présent lot devra faire les réservations nécessaires pour l'insertion de l'évier (lot PLOMBERIE) et des éventuels câbles électriques. L'ensemble devra être conforme aux plans.

Plan de travail

- en stratifié imitation bois supportant l'évier, coloris au choix du MOE aucune couleur ne devra être écartée.

Meubles bas (sur les 3.5m du plan de travail, cf plans)

- en panneau stratifié, coloris au choix du MOE aucune couleur ne devra être écartée.
- jouées latérales et d'un bandeau au-dessus des portes,
- portes avec fermeture par loqueteaux magnétiques, développement d'ouverture 180°,
- socle formant plinthe et fond en panneau hydrofugé et mélaminé,
- tablettes intérieures,
- emplacement réservé pour l'installation d'une poubelle à tri sélectif 3 bacs coulissants dans l'un des compartiments,
- emplacement réservé avec un tiroir pour couverts,
- emplacement réservé pour la mise en place d'un lave-vaisselle selon les spécifications des plans,
- poignée en inox, design et coloris au choix du MOE.

Meubles hauts (sur les 3.5m du plan de travail, cf plans)

- en panneau stratifié, coloris au choix du MOE aucune couleur ne devra être écartée.
- jouées latérales et d'un bandeau au-dessus des portes,
- portes avec fermeture par loqueteaux magnétiques, développement d'ouverture 180°,
- tablettes intérieures,
- poignée en inox, design et coloris au choix du MOE.

- Panneau supérieur pour empêcher la pose d'objets sur la partie haute du meuble haut).

3.3.8 – Plan de travail

Localisation : Selon plan d'aménagements

Fourniture et pose de mobilier, comprenant un plan de travail pour les postes de travail du Back office. L'entrepreneur du présent lot devra faire les réservations nécessaires pour l'insertion des éventuels câbles électriques. L'ensemble devra être conforme aux plans.

Plan de travail

- en stratifié imitation bois, coloris au choix du MOE aucune couleur ne devra être écartée.

3.3.9 – Clin bois

Localisation : Selon plan d'aménagements, Espace libre-service

L'entrepreneur devra la fourniture et la pose d'un clin bois composé de tasseaux en bois de section 40x2227mm.

Dispositions des tasseaux selon les plans d'aménagement.

Essence : frêne.

Les tasseaux seront lasurées en 3 couches. Lasure mat incolore sans COV.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre et de fixations invisible.



3.3.10 – Plinthe bois

Localisation : Selon plan d'aménagements

Fourniture et pose de plinthe en bois à profil à dessus arrondi. Rainée en bout.

Dimensions :

- Hauteur = 10 cm

Essence de bois

- Sapin ou assimilé

Finition

- brut de 1er choix, pour une mise en peinture

A disposer sur tous les murs des locaux ne recevant pas de carrelage.

3.3.11 – Poignée allongée pour accessibilité PMR

Localisation : Selon plan d'aménagements, Sanitaire PMR, Box fermé 1, Dégagement

Fourniture et pose de poignées allongées pour les sanitaires, l'accès au dégagement et au box fermé 1 afin de respecter la réglementation accessibilité.

Compris toutes sujétions de pose, le tout pour un parfait achèvement de l'ouvrage.

3.3.12 – Organigramme des clés et sujétions de serrures

L'entrepreneur du présent lot établira l'organigramme des clés pour l'ensemble des portes prévues dans le cadre du présent projet dans les différents lots, étant entendu que la fourniture et la pose des canons seront à la charge des titulaires des corps d'état correspondants.

3.3.13 – Store intérieur

Localisation : Châssis vitré du back office

Fourniture et pose d'un store enrouleur tamisant au droit du châssis fixe extérieur du back office.

Dimensions :

- 1.42 x 2.32 m

Le store sera commandé via une commande manuelle.

Store composé :

- d'un tube enrouleur diamètre 40 mm
- profils en aluminium extrudé laqué blanc
- Barre de charge 31 x 15 mm
- Embouts avec crochets pour fil guide
- fil guide
- Toile tissée 220 g/m²
- Classement au feu M1

Le store sera posé directement sur le cadre de la menuiserie extérieure.

Compris toutes sujétions de pose, le tout pour un parfait achèvement de l'ouvrage.